



**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE A L'OCCASION DE
L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 28 JUILLET 2013 AU MALI**

DECLARATION D'ARRIVEE

Sur invitation du Gouvernement de la République du Mali, le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), **S.E.M. Nkosazana Dlamini Zuma** a dépêché au Mali, une Mission d'observation dans le cadre de l'élection présidentielle du 28 juillet 2013.

La Mission d'Observation de l'Union africaine a pour mandat d'observer les élections du 28 juillet 2013, conformément aux dispositions pertinentes de :

- la Charte Africaine sur la Démocratie, les élections et la Gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, qui prône le raffermissement des processus électoraux en Afrique par le renforcement des institutions électorales et la conduite des élections dans des conditions de transparence, d'équité et d'indépendance ;
- la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) adoptée en juillet 2002 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- les Directives de l'Union Africaine pour les Missions d'observation et de suivi des élections ;
- la constitution et des lois de la République Malienne.

La Mission de l'Union Africaine est composée de cinquante (50) observateurs de court terme arrivés au Mali le 21 Juillet 2013. Ils rejoignent les 09 observateurs de long terme déployés depuis le 15 Juin 2013. La Mission est dirigée par **S.E.M. Edem Kodjo**, ancien Premier Ministre de la République du Togo. Elle est composée de parlementaires panafricains et nationaux, d'Ambassadeurs africains auprès de l'Union africaine à Addis Abéba, de responsables d'institutions électorales et de membres de la Société Civile.

L'observation de la Mission portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion lors d'une conférence de presse et formulera, dans un rapport destiné aux autorités Maliennes compétentes, ses observations et recommandations.

Dans le cadre de ses activités, la Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires, les acteurs du processus électoral au Mali, les partis politiques et la société civile.

La Mission de l'UA remercie les Autorités Maliennes pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail.

Fait à Bamako, le 24 juillet 2013